

Harmonie

Bullescamps, Coulomby, Harlettes



*La nature est si belle, préservons-là !
Soyons tous un peu responsables !*



*« Dans la vie, on ne fait pas ce que l'on veut,
mais on est responsable de ce que l'on est »*

Jean-Paul Sartre

Le Mot du Maire

Chères Coulombiennes, chers Coulombiens,

En cette nouvelle année, le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons ainsi qu'à vos proches, une excellente année 2020 !

Quelle vous apporte beaucoup de bonheur et vous sauvegarde la santé si précieuse.

Que vos projets se réalisent en vous satisfaisant pleinement.

L'année 2019 nous a donné l'occasion de travailler sur l'entretien de notre commune (notamment sur le patrimoine), sur l'accueil des jeunes sportifs, sur la gestion de l'eau potable, sur l'accompagnement des associations, sur la mise en place du futur document urbain, sur la circulation des PL, sur les échanges avec la CAPSO et nous a fait réfléchir sur les projets futurs.

Nous nous apercevons également que d'année en année, la mairie joue un rôle de médiateur dans les problèmes de voisinage et sur la divagation des animaux domestiques.

2020 c'est l'année des élections municipales et vous aurez l'occasion de vous exprimer dans les urnes. Je souhaite personnellement la formation d'une équipe qui maintienne notre traditionnel village mais qui s'ouvre également à la modernité et aux nouvelles problématiques contemporaines. Pour ma part ayant réalisé 2 mandats en tant que maire, avec une opportunité de finir ma carrière professionnelle sur un poste supérieur, j'ai choisi de me concentrer sur les exigences managériales, commerciales et financières de la structure qui m'a recruté.

Néanmoins, je serai toujours disponible pour ma commune si je peux apporter quelques humbles conseils ou réflexions.

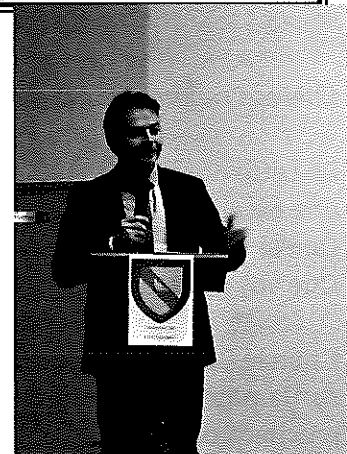
Je voudrais en profiter pour remercier chacun d'entre vous pour votre confiance et vous dire la satisfaction que j'ai pu avoir en exécutant le poste de premier Magistrat de Coulomby.

Bon vent à Coulomby et ses hameaux Harlettes et Bullescamps ,
qu'il fasse toujours bon vivre dans notre village !

Votre Maire,

Marc Bruggeman

Rétrospective en images de l'année 2019



*Cérémonie des vœux le vendredi 11 janvier
en la Salle Camille Cocquerel*



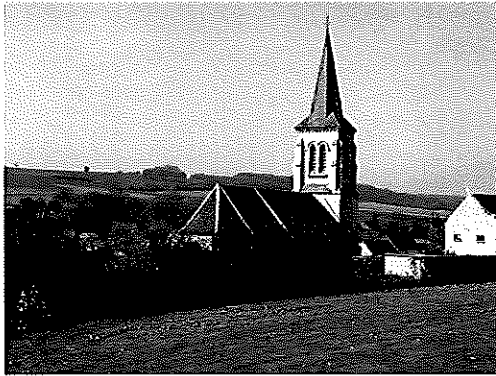
*Soirée patoisante le vendredi 5 avril
Organisée par l'Ass. des Trois Colombes*



*Chasse aux œufs de Pâques le lundi 22 avril
sur le terrain de foot*

*Tous les enfants de la commune jusqu'à l'âge de 11 ans
ont été invités par la Municipalité
à la traditionnelle chasse aux œufs.*

Une belle récolte par cette belle matinée ensoleillée !



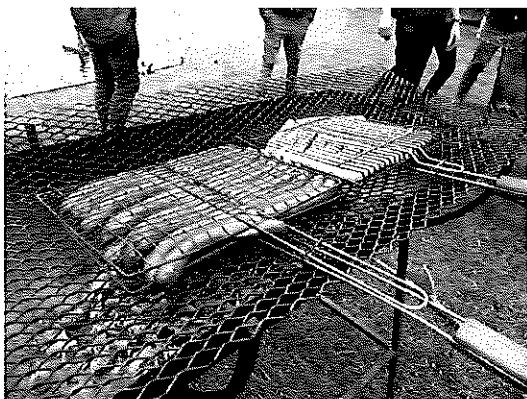
*Rallye de voitures anciennes le dimanche 5 mai
Organisé par Atipic Car's*

*Toutes ces belles voitures ont sillonné la campagne
avec une escale dans notre village....*





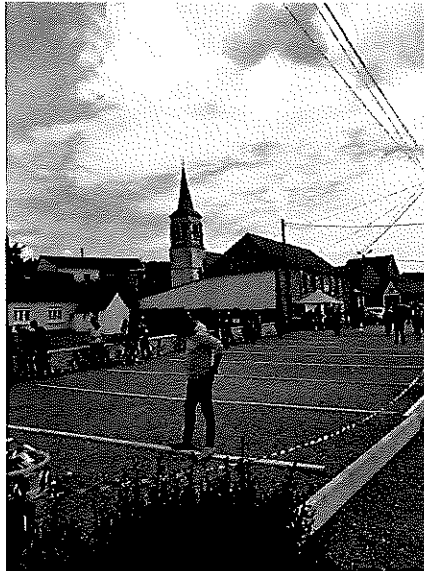
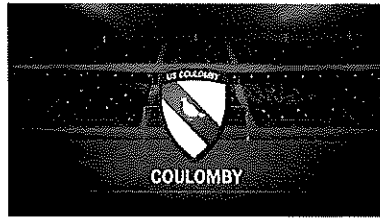
Commémoration du 8 mai



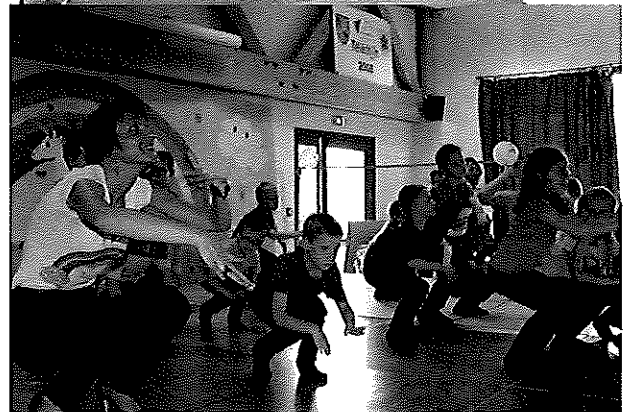
*Journée Pêche le jeudi 30 mai
Organisée par l'Association des Trois Colombes
aux Etangs de Merck St Liévin*

Belle journée de convivialité pour tous les participants !

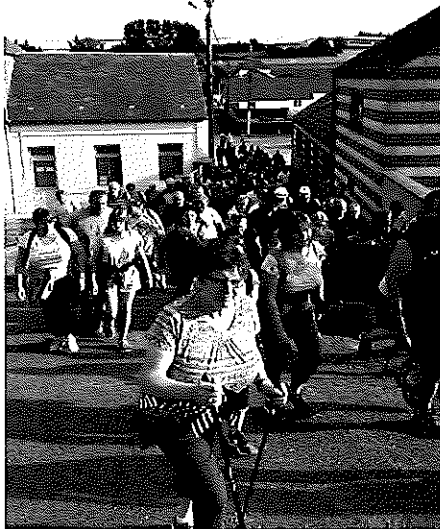




*Tournoi de pétanque le dimanche 9 juin
Organisé par l'US Coulomby*



*Kermesse du RPI le dimanche 16 juin à Senninghem
Bravo les enfants pour vos belles prestations et vos talents, et merci à vos enseignants !*



Marche de la Ducasse samedi 6 juillet
Marche organisée par l'Ass. des Trois Colombes
au profit de
« Raphaël, ensemble combattons l'autisme »

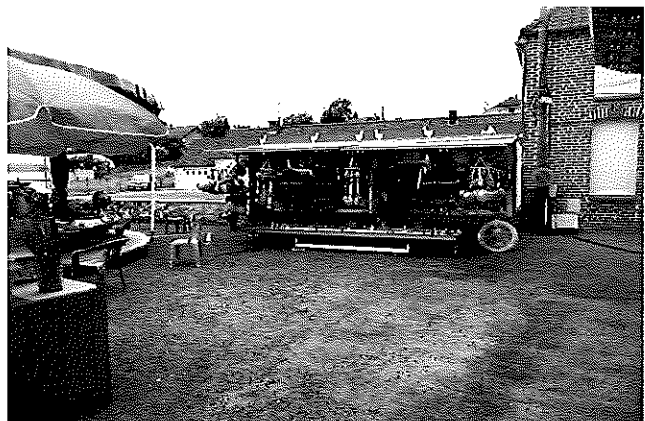
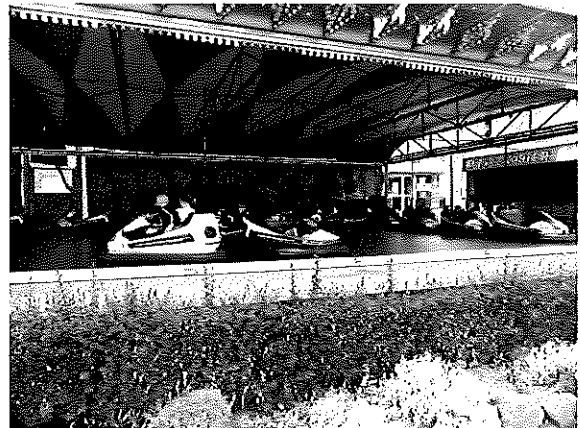


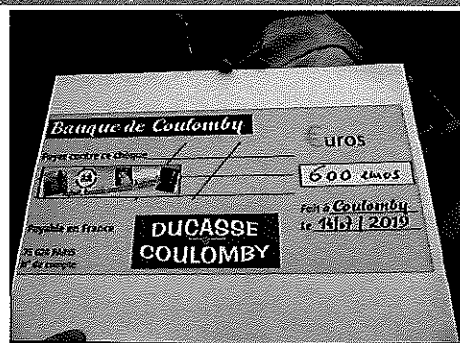
Brocante Dimanche 7 juillet





Animations diverses le samedi 13 juillet





Dimanche 14 juillet

- * *Recueillement et dépôt de gerbe au Monument aux Morts*
- * *Remise des cartes cadeau « Dictionnaire » aux enfants de la commune présents*
- * *Remise du bénéfice de la marche de la ducasse (chèque de 600 €) par l'Association des Trois Colombes à l'Ass. Raphaël « Ensemble combattons l'autisme »*

Vin d'honneur sous le chapiteau



Les lauréats de la journée



Ball Trap le 18 août à Coulomby

*Organisé par l'Association
des Trois Colombes*



Repas du Club « Entente et Amitié » le mercredi 24 août

*Le club se réunit les 2èmes et 4èmes mercredi de chaque mois
à la Salle Auguste Duvivier.*

Venez les rejoindre, vous passerez un bon moment de détente !

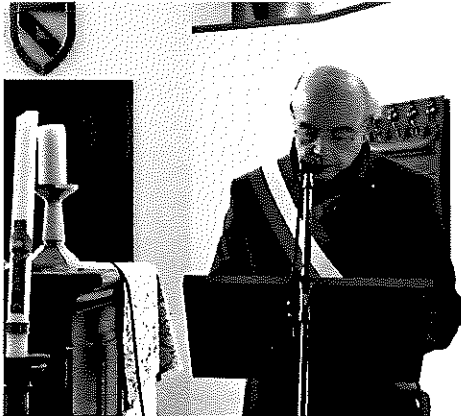




*Repas des aînés de la commune à partir de 60 ans...
le samedi 5 octobre à l'Auberge du Chantauvent à Ledinghen
64 convives ont dégusté le succulent repas organisé par la Municipalité*



*Les doyens présents ce jour-là :
Monsieur Bayard André (87 ans), Madame Evrard Claire (85 ans),
Monsieur Martinot Gilbert (85 ans), Monsieur Cucheval Albert (84 ans).*

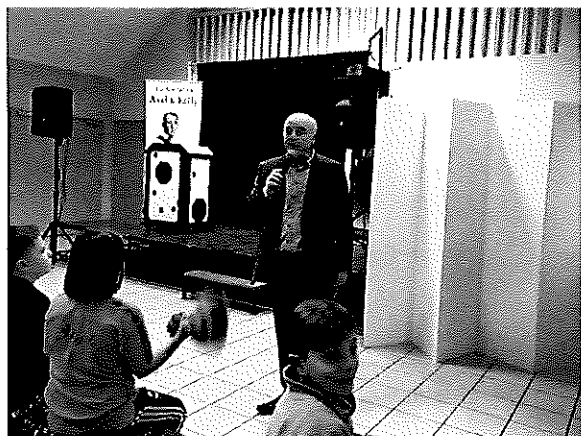


Commémoration 11 novembre



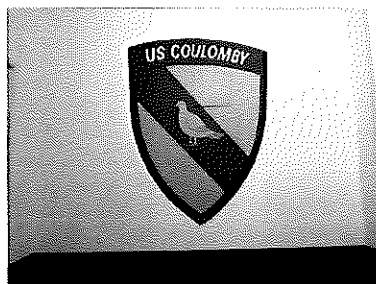
- *Monsieur Cordiez Jean Paul : Médaille Or (35 ans)*
- *Monsieur Fontaine Ludovic : Médaille Argent (20 ans)*
- *Monsieur Havart Vincent : Médaille Or (35 ans)*
- *Monsieur Marsot Sévy : Médaille Argent (20 ans)*

Arbre de Noël de la commune le dimanche 22 décembre



*Le Père Noël est venu gâter tous les enfants sages....
Sur les 171 enfants inscrits, seulement 87 étaient présents ce jour-là !
Nous rappelons que cette manifestation pour vos enfants demande
beaucoup d'organisation et d'investissements
Un spectacle leur est offert, des jouets, des chocolats.....*

*Noël de l'US Coulomby
27 décembre au vestiaire de foot*



Travaux effectués durant l'année 2019



*Travaux Route du Caraquet,
(commencés en 2018)
terminés en février 2019*



Travaux de voirie en mai



Travaux sur la Rue Briscart et la Rue de la Creuse



*Nouvelle porte d'entrée à la Salle Camille Cocquerel
Le 17 juin 2019*

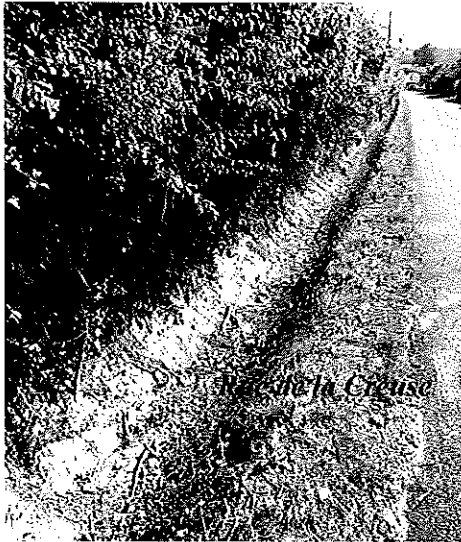
Et d'autres travaux :

- *fin juin : pose de stores sur toutes les fenêtres de l'école ainsi que la classe de Mme Bayard (ancien commerce)*
- *Panneaux de signalisation de passages piéton sur la RN 42 à Harlettes*
- *Réparations diverses dans la salle des fêtes*

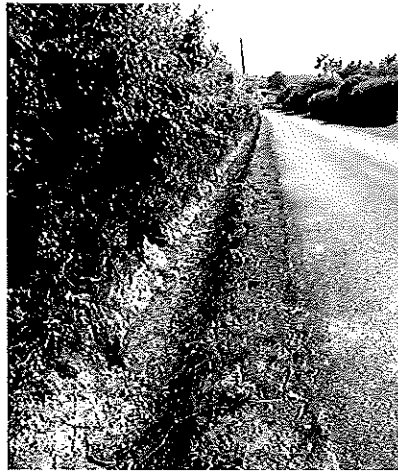


*Incivilités de la part de la population !
Il est inadmissible que des personnes responsables aient ce comportement !
Ayons le respect de l'environnement.....
Ces déchets ont été déposés dans le champ d'un agriculteur et dans le centre village.....*

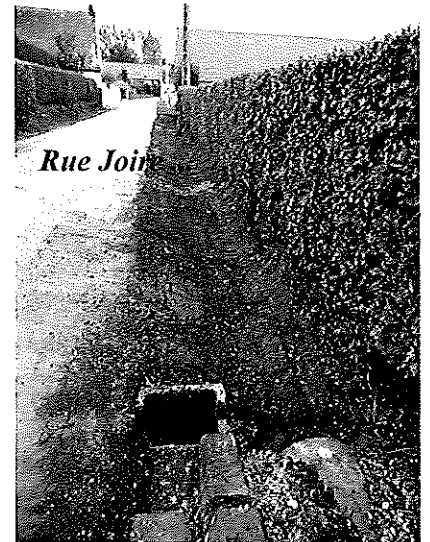
Curage des fossés...



Rue de la Grasse



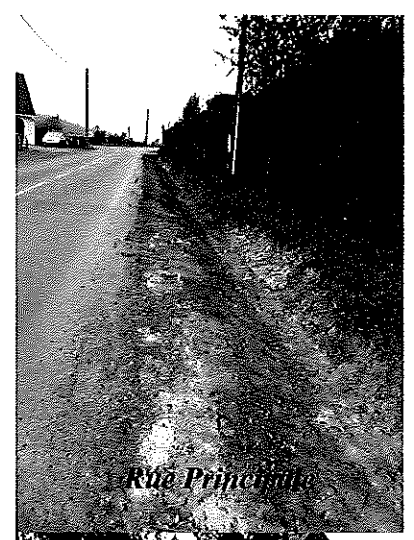
Rue de la Grasse



Rue Join



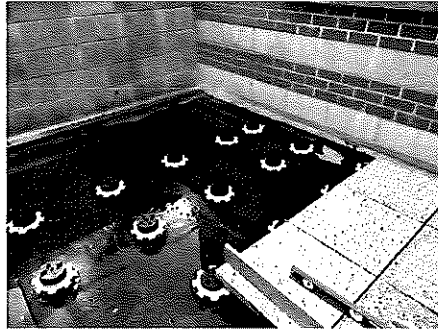
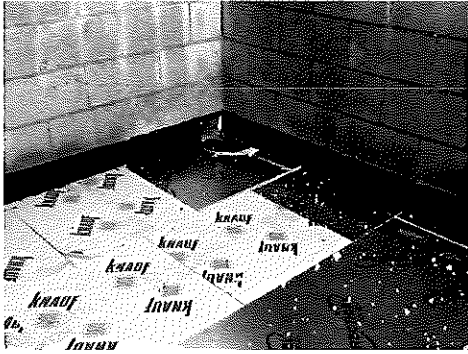
Rue à Cailloux.....



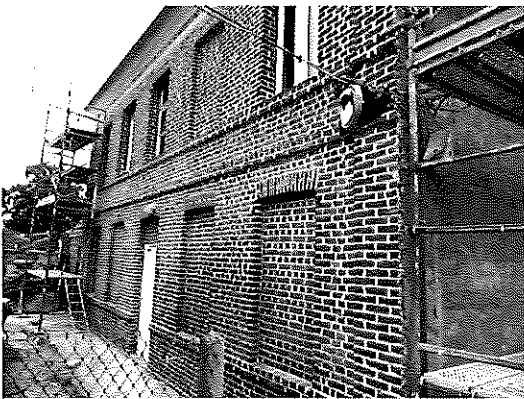
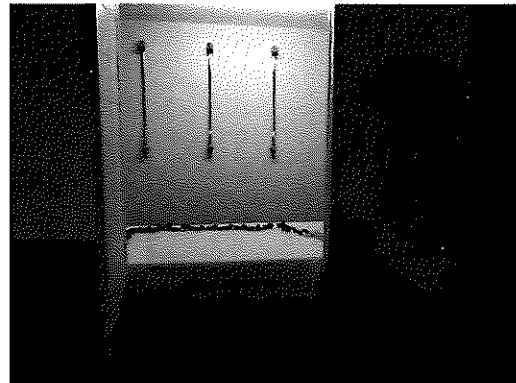
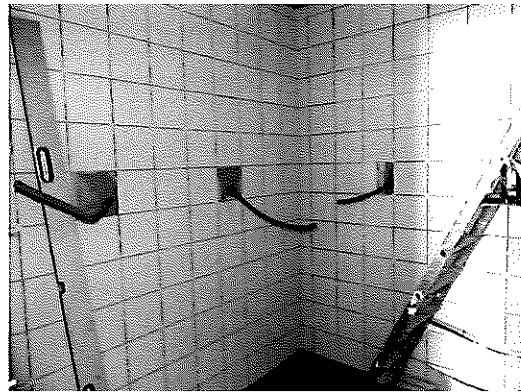
Rue Princesse



Route des Bullescamps

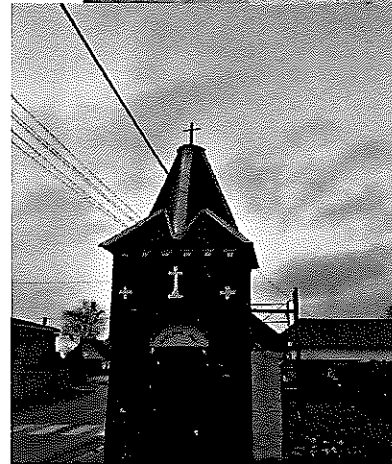


*Travaux d'étanchéité de la terrasse , salle Auguste Duvivier
Mi - septembre*

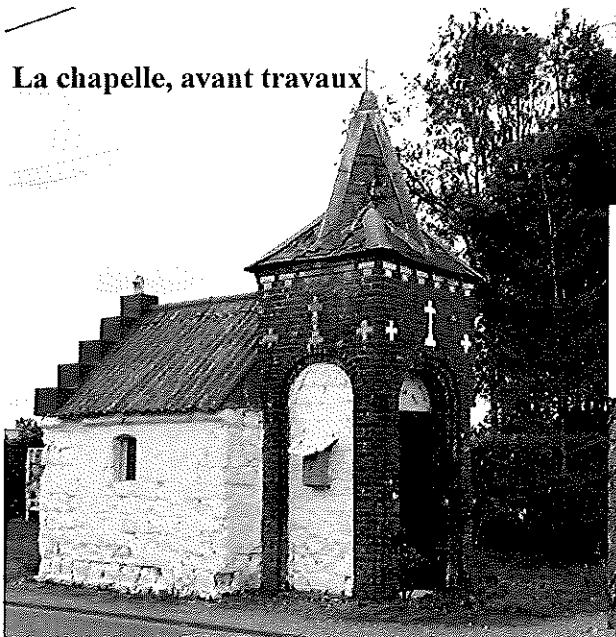


*Travaux sur l'ancien presbytère, transformé en vestiaires de foot
Travaux intérieurs et extérieurs, effectués par l'APRT,
les bénévoles de l'US Coulomby et les employés communaux
Courant année 2019*

*Travaux de remise en état de la Chapelle ND du Bon Secours à Harlettes
Travaux effectués par des bénévoles.....*



La chapelle, avant travaux



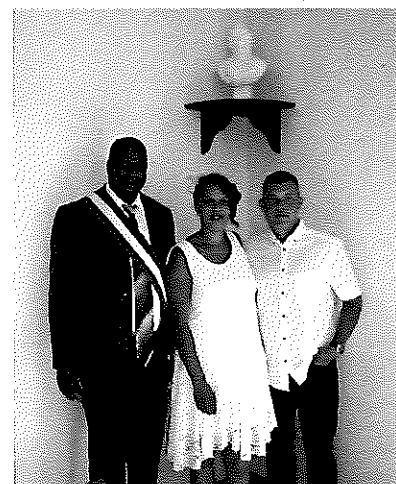
Etat civil



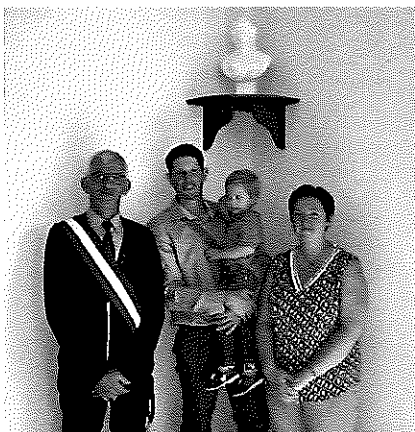
5 mariages célébrés en 2019



Noces d'Or le 22 juillet



6 pacs célébrés en 2019



Naissances en 2019

- 28/01/2019** - Naissance de Théa Lorient, fille de Benjamin Lorient et Aurélie Legrand
57, rue André Gay - Harlettes
- 27/02/2019** - Naissance de Pablo Bertin, Fils de Nicolas Bertin et Hélène Fournier
3, rue à Cailloux
- 16/03/2019** - Naissance de Jeanne Detout, fille de Antoine Detout et Maureen Joly
2, rue Briscart - Les Bullescamps
- 18/04/2019** - Naissance de Ambre Ledoux, fille de Loïc Ledoux et Céline Lemaire
61, route Nationale - Harlettes
- 24/06/2019** - Naissance de Lise Baheux, fille de Morgan Baheux et Laura Evvard
51, rue André Gay - Harlettes
- 03/07/2019** - Naissance de Lou Sergent, fille de Tony Sergent et Charlotte Hatzig
3, Route du Caraquet
- 19/07/2019** - Naissance de Jeanne Delobel Sueur, fille de Florent Delobel et Pauline Sueur
31, Route du Caraquet
- 24/07/2019** - Naissance de Hugo Gomel, fils de Benoit Gomel et Justine Selingue
104, rue Principale
- 19/08/2019** - Naissance de Lucas Condette, fils de Dimitri Condette et Laure Vasseur
2, rue André Gay - Harlettes
- 22/08/2019** - Naissance de Félicien Lemattre, fils de Sébastien Lemattre et Céline Pouillery
18, route du Caraquet
- 23/08/2019** - Naissance de Robin Dutriaux, fils de Thomas Dutriaux et Perrine Lescoutre
5, rue de la Chapelle - Harlettes
- 25/08/2019** - Naissance de Amélia Delplanque, fille de Mickaël Delplanque et Sophie Bayard
33, rue de la Chapelle - Harlettes
- 27/08/2019** - Naissance de Charlie Germain, fille de Arthur Germain et Priscilla Courtry
10, rue de l'Eglise
- 18/09/2019** - Naissance de Léane Delpouve, fille de Julien Delpouve et Marie Thérèse Botez
17, Route Nationale - Harlettes
- 19/09/2019** - Naissance de Tiago Obin, fils de Sébastien Obin et Justine Duvivier
8, rue de l'Eglise
- 20/11/2019** - Naissance de Aaron Lamirault, fils de Jimmy Lamirault et Amandine Feldis
56, Route Nationale - Harlettes
- 03/12/2019** - Naissance de Eden Chochois, fils de Ludovic Chochois et Justine Caroux
5, rue à Cailloux
- 04/12/2019** - Naissance de Eloi Jourdan, fils de Stéphane Jourdan et Manon Ratajczak
15, rue du Fosssé - Harlettes
- 24/12/2019** - Naissance de Eléna Lovergne, fille de Kévin Lovergne et Manon Sylvain
Route de la Chapelle - Harlettes

Personnes âgées de 80 ans et plus en 2019

Mme LEMATTRE Madeleine	née le 1er juillet 1924	95
Mme TASSART Madeleine	née le 21 décembre 1924	95
Mr DUVIVIER Auguste	né le 7 juin 1925	94
Mme MORENT Elisa	née le 19 mai 1926	93
Mr CROQUELOIS Jean	né le 23 janvier 1930	89
Mme FASQUELLE Thérèse	née le 8 septembre 1931	88
Mme DENEUVILLE Marie	née le 27 avril 1931	88
Mr FERON Hubert (décédé le 21 décembre)	né le 21 avril 1932	87
Mr BAYARD André	né le 18 juillet 1932	87
Mme LANCE Marie	née le 28 octobre 1932	87
Mme EVRARD Claire	née le 23 janvier 1934	85
Mme CROQUELOIS Nicole	née le 24 juin 1934	85
Mr MARTINOT Gilbert	né le 30 octobre 1934	85
Mr COLIN René	né le 2 février 1934	85
Mr CUCHEVAL Albert	né le 1er avril 1935	84
Mme LEFRANCOIS Henriette	née le 27 mars 1935	84
Mme LHOMEI Simone	née le 21 avril 1936	83
Mr LEFRANCOIS Marcel	né le 16 juillet 1936	83
Mr POULAIN Louis	né le 25 août 1936	83
Mme MARTINOT Thérèse	née 20 mars 1937	82
Mme DUCROCQ Jacqueline	née le 22 mai 1937	82
Mr RAMAEN Jean Marie	né le 19 août 1938	81
Mme BAYARD Denise	née le 14 septembre 1938	81
Mme CUCHEVAL Charline	née le 21 avril 1939	80
Mme COLIN Thérèse	née le 31 mai 1939	80
Mr GALLET Jean Claude	né le 9 juillet 1939	80
Mr BERNET Jacques	né le 16 octobre 1939	80
Mr POURCHEL Michel	né le 1er novembre 1939	80

Les personnes décédées au cours de 2019

03/01/2019 - Mme Josette Robert (73 ans)
 18/02/2019 - Mr Rémi Clabaux (88 ans)
 10/05/2019 - Mme Micheline Clabaux (86 ans)
 30/06/2019 - Mr René Lemattre (86 ans) en famille d'accueil
 19/11/2019 - Mr Pascal Clabaux (59 ans)
 21/12/2019 - Mr Hubert Féron (87 ans)

Assistantes maternelles agréées de COULOMBY

Mme BAL Marie Line - 184, rue principale - *Tel. 03 21 39 69 37 ou 06 30 06 62 39*
Agrément à la journée pour 4 enfants de 0 à 18 ans

Mme CLABAUX Clotilde – 136, rue principale - *Tel. 03 21 11 09 84*
Agrément à la journée pour 1 enfant de 2 à 10 ans et 3 enfants de 0 à 6 ans

Mme CLERBOUT Jane Mary – 4, rue de la Chapelle - *Tel. 03 21 12 38 81*
Agrément à la journée pour 4 enfants de 0 à 6 ans

Mme DEMILLY Marylène – 2, rue de la Chapelle - *Tel. 03 21 95 04 29*
Agrément à la journée pour 4 enfants de 0 à 12 ans

Mme DENEUVILLE Martine – 146, rue principale - *Tel. 03 21 95 50 70*
Agrément à la journée pour 2 enfants de 0 à 6 ans

Mme DENIS Séverine – 10, rue de la Chapelle - *Tel. 03 21 12 77 62*
Agrément à la journée pour 1 enfant de 2 à 12 ans et 3 enfants de 0 à 6 ans

Mme LEFRANCOIS Thérèse – 114, rue principale - *Tel. 03 21 95 03 91*
Agrément à la journée pour 1 enfant de 2 à 10 ans et 3 enfants de 0 à 6 ans

Mme LEMATRE Céline – 18, route du Caraquet - *Tel. 03 21 88 10 65 ou 06 63 21 51 20*
Agrément à la journée pour 1 enfant de 2 à 10 ans et 3 enfants de 0 à 6 ans

Mme FOVET Mélissa – 20, rue A Cailloux – *Tel. 07 67 34 05 98*
Agrément à la journée pour 2 enfants de 0 à 18 ans.

Mme DENEUVILLE Séverine – 5, route du Caraquet – *Tel. 06 72 59 77 31*
Agrément à la journée pour 2 enfants de 0 à 18 ans et 2 enfants de 2 à 18 ans.

Familles d'accueil agréées de Coulomby

Mme Nicole GAY - 23, rue André Gay - Harlettes. Tel : 03 21 39 75 96

Mme Virginie GORET - 28, route du Caraquet. Tel : 03 21 12 19 48

Mme Christelle HAVART - 163, rue Principale. Tel : 03 21 38 02 64

Mme Martine RETAUX - 33, rue de l'Eglise. Tel : 03 21 95 30 59

Mme Emilie ROGIN - 27, rue du Royaume - Harlettes. Tel : 03 21 11 94 61

Les classes du RPI - Bayenghem les Seninghem, Coulomby, Seninghem



Classe de Mme Cornet - Bayenghem



Classe de Mme Fontaine - Coulomby



Classe de Mme Penet - Coulomby



Classe de Mme Sanno - Coulomby



Classe de Mme Bayard - Coulomby



Classe de Mme Brebion - Seninghem



Classe de Mme Bosio - Seninghem



Classe de Mme Leclerc - Seninghem



Spectacle patoisant à venir.....

Le vendredi 3 avril 2020 à 20h30 à la Salle Camille Cocquerel

« Sylvie and Co »

Pour les habitants de Coulomby, il est important de réserver les places rapidement

(Places limitées....)

Organisé par l'Association Les Trois Colombes

Au dernier recensement effectué de Janvier/Février 2016,

La population de notre village était de 808 habitants.

Actuellement, les personnes inscrites sur les fichiers sont au nombre de 808.

Toutefois, il y a toujours des habitants qui ne sont pas inscrits !!

*Il est important de s'inscrire sur le fichier « Population » de la Mairie
et sur les listes électorales....*

Vous munir de vos papiers d'identité et d'un justificatif de domicile.

*Pensez à inscrire vos enfants pour les différentes manifestations :
(Arbre de Noël, friandises, chasse aux oeufs, tickets de manège.....)*

*Important : à retenir... Pour les arbres de Noël prochains,
vos enfants doivent être inscrits sur les listes de la mairie
pour le 31 octobre de chaque année au plus tard !*

Merci de bien vouloir en tenir compte.....

Les Associations du Village :

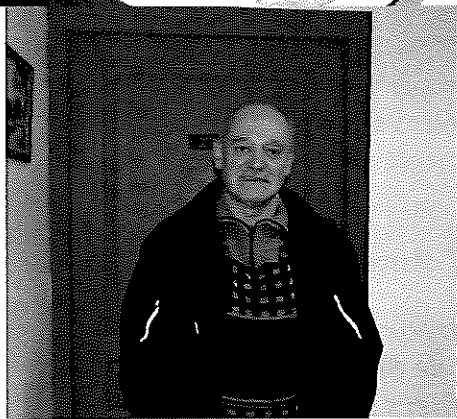
- Les Trois Colombes - Président : Mr Laurent Pourchel. Tel : 03 21 38 56 64
- Le Foyer Rural - Président : Mr Sébastien Lefrançois. Tel : 06 32 78 43 43/03 21 93 60 42
- Club Entente et Amitié - Présidente : Mme Francine Lepère. Tel : 03 61 23 93 68
- US Coulomby - Président : Mr Laurent Holuigue. Tel. 09 71 72 43 95 / 06 30 91 42 18
- Sté de Chasse de Coulomby - Président : Mr Jean Claude Boutin. Tel : 03 21 98 45 52

Le personnel de la Mairie

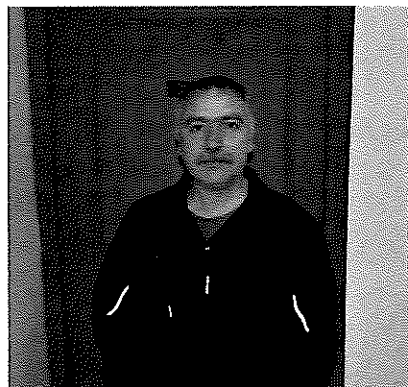
Valérie, secrétaire de mairie



Dorothee, à l'accueil



Daniel (entretien des bâtiments)



Emmanuel dit « Manu » (espaces verts)



Marjolaine (Cantine, nettoyage locaux, surveillance des enfants)



Sonia (Cantine, nettoyage des locaux, surveillance des enfants)

Horaires d'ouverture de la mairie au public :

Jeudi de 14H30 à 16H30

Mardi et Samedi de 9H30 à 11H30

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous.

Tel : 03 21 39 65 88 Fax : 03 21 95 00 83

Adresse mail : commune.coulomby@orange.fr

« Le bien vivre ensemble »

Selon le Code Général des Collectivités Territoriales (Articles L.2212-2, L.2213-1, L.2542-3 et 4), le Code Pénal (Article R.610-5) et le Règlement Sanitaire Départemental (article 99.8)

Pour le bien-vivre ensemble, il est demandé aux habitants les obligations imposées par la loi, dans le respect de chacun et dans l'intérêt de tous :

NETTOYAGE DES VOIES COMMUNALES ET ENTRETIEN DEVANT CHEZ SOI

Les voies communales doivent être nettoyées proprement par le ou les responsable(s), quand le travail est terminé. Choisir, si possible, les conditions météo appropriées. **Rappelons aux agriculteurs qu'ils n'ont pas à labourer les accotements. C'est préjudiciable pour les routes, désagréable pour les riverains et ça peut être dangereux !**

*Les occupants des habitations sont tenus de nettoyer devant chez eux.
Le nettoyage concerne le balayage et le désherbage des trottoirs et des caniveaux.*

Par temps de neige et de verglas, les habitants doivent participer au déneigement, devant leur maison, sur les trottoirs jusqu'au caniveau, en dégageant celui-ci autant que possible.

L'abandon d'objets encombrants ou de déchets sur l'espace public est interdit.

La commune pourra, lorsque les contrevenants sont identifiés, facturer les frais d'enlèvement et de nettoyage.

Il y a beaucoup trop d'incivilités : Ayons le respect d'autrui !

ELAGAGE DES HAIES

Il y a obligation d'élaguer les haies le long des voies communales et départementales et de faucher les chardons.

En certains endroits, il y a gêne pour les piétons, parfois danger pour le passage des véhicules ou les lignes électriques.

L'abandon des tailles et des mauvaises herbes sur l'espace public est interdit.

FEUX DE JARDIN

L'Article 84 du Règlement Sanitaire Départemental stipule clairement que :

« le brûlage à l'air libre des ordures ménagères est interdit ».

Dans la catégorie des déchets ménagers, on trouve les déchets verts de jardins et de parcs. La déchetterie n'est pas très loin. On peut aussi pratiquer le recyclage de ces déchets en compost.

VITESSE NON RESPECTEE : dans les agglomérations, la vitesse est limitée à 50 Km/H !

Beaucoup trop de véhicules ne la respectent pas !

Attention aux enfants, au respect des priorités à droite, aux dangers qui peuvent arriver à tout moment.....

Attention aussi à respecter les emplacements dédiés aux bus scolaires !

DIVAGATION DES CHIENS ET DES CHATS

La divagation des chiens et des chats est formellement interdite par arrêté préfectoral. Les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique qu'à la condition d'être tenus en laisse. Les accompagnants devront veiller à éviter le dépôt de déjections de leurs animaux dans les pelouses, sur les trottoirs ou tout autre espace aménagé destiné à la circulation des piétons.

RECENSEMENT DES NOUVEAUX HABITANTS et RECENSEMENT MILITAIRE

Bienvenue aux nouveaux habitants de Coulomby.

***N'oubliez pas de vous faire recenser en mairie (adultes et enfants)
dès votre arrivée dans le village, et de vous inscrire sur les listes électorales.***

Le recensement militaire est obligatoire pour tous, filles et garçons de nationalité française, dès l'âge de 16 ans. Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile (se munir du livret de famille). Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent le seizième anniversaire.

La mairie délivre une attestation de recensement. Elle est à conserver précieusement.

Cette attestation est réclamée pour l'inscription à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, Permis de conduire, conduite accompagnée....)



Adresse : 7, ZAL des Rahauts – 62 380 LUMBRES
Tél : 03.21.39.62.14 Mail : sidealf@orange.fr

Horaires d'ouverture des bureaux : du lundi au jeudi : 9h00-12h00 14h00-17h00
Le vendredi : 9h00-12h00

Le Syndicat Intercommunal Des Eaux et d'Assainissement de la région de Lumbres et Fauquembergues (SIDEALF), s'étend sur 29 communes en 2019, réparties sur 3 intercommunalités.

Les principaux investissements en 2019 ont été les suivants :

L'Assainissement collectif :

- La création d'un réseau d'assainissement rue du chêne, rue de la gare, Horde rue et rue des Martyrs à Nielles les Bléquin (910m de réseau).
- Equipement auto-surveillance des postes « pruniers » et « salle des fêtes » à Wavrans sur l'Aa et « H. Russel » à Lumbres.
- Remplacement d'une pompe au poste de relèvement « cité Kennedy ».
- Réalisation de 19 boîtes de branchement dans le cadre de viabilisation de terrain.

L'eau potable :

- Remplacement d'une conduite d'eau potable et remplacement des branchements plomb rue Jules Guesde à Lumbres (655 m et 56 branchements).
- Remplacement d'une conduite (330 mètres) dans le cadre des travaux communaux rue de Merck à Avroult
- Remplacement d'une conduite (75 mètres) rue des jardins à Fauquembergues.
- Extension de réseau (85 mètres) à Renty.
- Remplacement de la chloration au Forage de Pihem.
- Remplacement du système anti-bélier (charlatte) au Forage 3 à Lumbres et au surpresseur d'Elnes.
- Remplacement d'une pompe au Forage 3 à Lumbres.
- Mise en place de variateur de vitesse au surpresseur d'Avroult et Ouve Wirquin.
- Remplacement d'un coffret inverseur au forage de Saint Martin d'Hardinghem.
- 56 devis « branchements neufs » ont été établis en 2019 et 41 ont été réalisés (arrêté fin novembre).
- Remplacement de compteurs (619) sur diverses communes du SIDEALF.

Cette liste non-exhaustive représente les différents chantiers que le SIDEALF a mis en œuvre au cours de l'année 2019 afin d'améliorer et de rendre plus efficace son réseau de distribution.

Rappel : *Par sécurité, il est souhaitable de contrôler régulièrement votre compteur (une fois par mois) afin de limiter le risque de fuite sur une durée importante, en effet le SIDEALF ne procède qu'à une seule relève par an. En cas de fuite après compteur, prenez contact sans délai avec le syndicat.*

L'Assainissement Non Collectif :

Le SIDEALF a procédé au cours de l'année 2019 au contrôle des habitations mises en vente (diagnostic assainissement).

RAPPEL :

Le SIDEALF vous rappelle que depuis le 1^{er} janvier 2017, une large gamme de moyens de paiement est mise à votre disposition :

- Prélèvement mensuel
- Prélèvement à échéance
- Paiement par carte bancaire
- Paiement en numéraire
- Virement bancaire

Ces différents moyens de paiement sont gérés directement par le SIDEALF dans le cadre de la mise en place d'une régie qui fonctionne depuis janvier 2017.

En début d'année 2020, un site Internet sera mis en ligne.

Les services sont à votre disposition pour toute demande de renseignements, et un service d'astreinte peut être joint tous les jours **en cas d'urgence uniquement** au 06.88.06.63.45.

Au nom des membres du Comité Syndical, du Personnel du SIDEALF et en mon nom personnel, je vous présente mes meilleurs vœux de bonheur, santé et réussite pour l'année 2020.

Bertrand PRUVOST
Président du SIDEALF



Communauté de
Communes du
Pays de LUMBRES

La Maison des Services

1, Chemin du Pressart

62380- Lumbres

Tel. 03 21 12 94 94

Email : accueil@ccplumbres.fr

Les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi
de 8H30 à 12H00 et de 13H30 à 17H00

PERMANENCES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Point Info Jeunesse : Donatienne FOURNIER au 03.21.12.57.24

Mail : donatienne.fournier@ccplumbres.fr

Du lundi au jeudi : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 16h30

vendredi (semaine paire) 8h30 - 12h00

Mission Locale : Hélène KALMUK au 03.21.12.48.16

Mail: kalmuk.h@mission-locale.org

RSA : les 1er et 3ème lundis du mois l'après-midi

Psychologue : les 2ème et 4ème lundis du mois l'après-midi

Espace Info Formation : 2ème mercredi du mois le matin

Emploi : 2ème mercredi du mois l'après-midi

Caisse Primaire d'Assurance Maladie : tous les vendredis matin : 9h00 - 12h00

Sur RDV de 14 h à 16 h

Caisse d'Allocations Familiales : les 2ème et 4ème mardis du mois le matin : 9 h - 12 h

Maison du Département Solidarité de l'Audomarois :

Protection Maternelle et Infantile (PMI) : Consultations d'enfants - les 1er et 3ème mardis du mois
l'après-midi sur RDV au 03.21.12.28.30

Maison des adolescents : sur RDV au 03.21.11.34.70

Pôle Accueil - Permanence sociale: les jeudis matin sur RDV au 03.21.12.28.30

Conciliateur de justice : sur RDV au 03.21.12.94.94

Délégué du Procureur : sur convocation

Plan Local Insertion Emploi : tous les mercredis 8h30 - 12h et 13 h - 17h/17h30

Sur RDV : 06.35.59.45.82

Espace Info Energie : tous les jeudis matin 9h00 - 12h00 (Jonathan VANCAEYZEELE 06.75.38.89.88)

OPAH (Opération programmée d'Amélioration de l'Habitat) - (Marion GOISSE 06.68.89.06.89)

Tous les jeudis de 9h à 11h

ADIL (Agence d'Information sur le Logement du Nord et du Pas de Calais). Tel 03.59.61.62.59

Mail : contact@adilnpdc.fr

CLLAJ : Madame TABART : Tel. 03.74.18.22.20 (guichet unique à St Omer)

Sur RDV le 3ème mercredi du mois

SOLIHA : Madame DELPLACE : Tel. 03.21.98.17.21 - sur RDV tous les 2èmes vendredis du mois

BGE - Johanna PICAVET : Tel. 06.45.71.94.65 - Mail : j.picavet@bge-hautsdefrance.fr

Le jeudi sur RDV du 14h à 17h

Carte d'identité : La Communauté de communes du Pays de Lumbres est à votre service pour toutes
demandes de papiers d'identité. Prendre rendez-vous par téléphone au 03.21.12.94.94



pour tous, toute la vie, partout

Service d'aide à domicile en Milieu Rural

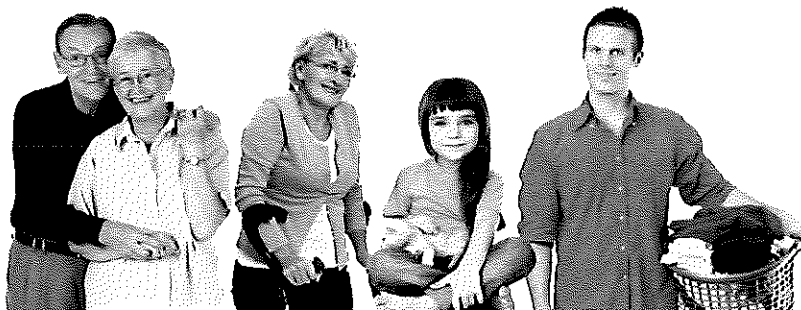
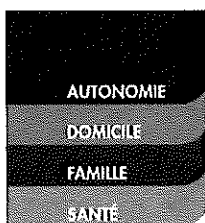
5, rue Lucien Vidor-

62 380 - Nielles les Bléquin

Tel. 03.21.12.43.42

Fax: 03.21.12.43.76

nielles@fed62.admr.org



L'ADMR de Nielles les Bléquin est une association de loi 1901 à but non lucratif, qui a été créée en 1979.

Depuis 1997, elle siège au 5 rue Lucien Vidor à Nielles les Bléquin.

Elle est gérée par des administrateurs bénévoles.

Le Service AMPA (Aide Ménagère aux Personnes Agées)

Ce service a été créé en 1979. Il permet aux personnes âgées de rester chez elles en leur apportant un soutien dans les tâches de la vie quotidienne et un soutien moral

L'ADMR accomplit les formalités administratives, une prise en charge totale ou partielle peut être attribuée par les caisses de retraite ou le Conseil Général. En cas d'hospitalisation, les mutuelles peuvent accorder une aide gratuite.

Le Service Aide à la Famille

Ce Service a pour mission d'intervenir auprès des familles en difficultés (grossesse, naissance, maladie, famille nombreuse). Une prise en charge peut être attribuée par la Caisse d'Allocations Familiales, la MSA ou le Conseil Général. L'objectif de ce service est de préserver l'équilibre de la vie familiale.

Le Service EFAM (Emplois Familiaux Association Mandataire)

Ce service existe depuis 1997. L'EFAM est ouvert aux personnes n'ayant pas accès aux services précédemment cités et aux actifs. Il n'y a pas de financement, la totalité du coût est à la charge du bénéficiaire. Une réduction fiscale est applicable à raison de 50% des sommes versées. L'association accomplit des tâches administratives liées à l'emploi d'un salarié à domicile. Les prestations proposées sont : les travaux domestiques, la garde de jour et de nuit, la garde d'enfants et les petits travaux de jardinage et bricolage.

Facilitez-vous la vie

- Ménage, repassage
- Garde d'enfants
- Aide à la personne - Garde de jour
- Téléassistance Filien ADMR
- Soins infirmiers à domicile (SSIAD)

62380 NIELLES-LES-BLEQUIN
03 21 12 43 42 - 03 21 11 49 40



S.S.I.A.D. Service de soins infirmiers à domicile

2, Impasse de l'Eglise

62380- NIELLES LES BLEQUIN

Tel. 03 21 11 49 40

ssiad-nielles@fed62.admr.org

Les Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) sont des services sociaux et médico-sociaux qui assurent, sur prescription médicale, aux personnes âgées de 60 ans et plus malades ou dépendantes, aux personnes adultes de moins de 60 ans présentant un handicap et aux personnes de moins de 60 ans atteintes de maladies, des prestations de soins infirmiers sous forme de soins techniques ou de soins de base.

LES RUBANS ROSES EN PAYS DE LUMBRES

Habitants du Pays de Lumbres, si vous êtes touchés par un cancer, les Rubans Roses en Pays de Lumbres vous proposent de les rejoindre gratuitement...

Depuis deux ans, l'association organise des manifestations afin de récolter des fonds pour venir en aide et soutenir les personnes touchées par la maladie et informer sur la nécessité du dépistage à travers le territoire rural du Pays de Lumbres.

Dans le prolongement de cet état d'esprit, l'association fait d'ailleurs désormais partie du réseau Familles Rurales.

Cette année, nous avons pu remettre un chèque de 6 000 euros au Centre Joliot Curie pour les activités de soutien auprès des malades.

Nous avons également souhaité mettre en place des ateliers d'écoute tous les 15 jours. Ceux-ci sont animés par Martine Magnier, thérapeute en relation d'aide, et sont entièrement financés par l'association.

Comment fonctionnent les ateliers ?

Tous les quinze jours, pendant une heure et demie, Martine Magnier intervient auprès des malades pour leur donner des pistes afin d'accepter et de combattre la maladie. Le groupe travaille en fonction des thèmes souhaités par les participants.

Les « rendez-vous du mieux-être » sont gratuits et anonymes, destinés aux personnes qui résident dans le Pays de Lumbres ; les proches et les accompagnants peuvent également bénéficier d'un soutien personnalisé pris en charge par l'association.

Ces rendez-vous restent libres et sans engagement.

N'hésitez pas à relayer l'information autour de vous.

Depuis deux ans, l'association organise des manifestations afin de récolter des fonds pour venir en aide et soutenir les personnes touchées par la maladie et informer sur la nécessité du dépistage à travers le territoire rural du Pays de Lumbres.

Dans le prolongement de cet état d'esprit, l'association fait d'ailleurs désormais partie du réseau Familles Rurales.

Cette année, nous avons pu remettre un chèque de 6 000 euros au Centre Joliot Curie pour les activités de soutien auprès des malades.

Nous avons également souhaité mettre en place des ateliers d'écoute tous les 15 jours. Ceux-ci sont animés par Martine Magnier, thérapeute en relation d'aide, et sont entièrement financés par l'association.

Les rendez-vous du Mieux être, les lundis de 16H à 17H30

Maison des Associations, rue Jules Guesde à Lumbres

Contact : 06 08 73 30 27 ou 06 42 85 30 98

Près d'une femme sur huit est touchée par un cancer du sein au cours de sa vie.

Détecté à un stade précoce, ce cancer peut être guéri dans 9 cas sur 10.

Faites-vous dépister !

Les maires de Coulomby
À partir de 1803

François Joseph DELENGAIGNE	1803	1808
Jean François DUFAY	1808	1816
Jean Louis VANDOMME	1816	1829
François FAYOLLE	1822	1829
François GAY	1829	1848
Jean Baptiste DELENGAIGNE du CHOCQUEL	1848	1868
Pierre DESVIGNES	1868	1900
Florimond LOUIS	1900	1910
Henri VIEILLARD	1910	1929
Léon GAY	1929	1933
Henri VIEILLARD	1933	1941
Florimond DESVIGNES	1941	1945
Léon GAY	1945	1947
Louis DENEUVILLE	1947	1956
Henri VANDOMME	1956	1965
Josse DUCROCQ	1965	1977
Auguste DUVIVIER	1977	1989
Camille COCQUEREL	1989	1995
André DALLERY	1995	2008
Marc BRUGGEMAN	2008	2020

Bacs de collecte

Le Pays de Lumbres recycle ses papiers et cartons !

CONTENEUR CARTONS

Vous pouvez dorénavant déposer vos cartons et papiers dans le conteneur prévu à cet effet.

Il se trouve près du garage Bernard, près de l'Abri bus !

Un petit geste simple pour la nature, l'emploi et l'économie.

BACS de RECUPERATION du VERRE

Le verre est à déposer dans les colonnes d'apport volontaire qui se trouvent à différents endroits du village.

Les différents bacs de récupération du verre se situent à :

Coulomby : au fond de la place

Harlettes : Parking de la Chapelle



RECYCLAGE de TEXTILES

Le conteneur se trouve à Coulomby, au fond de la place, près du conteneur pour verres.

POURQUOI ne pas jeter les vêtements ?

Vous faites le vide dans votre garde robe ou dans les jouets ? Evitez le gaspillage !

Grâce à vos dons, vous donnez une seconde vie aux vêtements mais vous offrez également l'opportunité à des personnes sans emploi, d'obtenir un nouveau travail. La collecte de textiles est un bon moyen de réinsertion au niveau local.

Agissez pour l'environnement et l'emploi.

En les donnant, vous faites une bonne action !

QUOI mettre dans le conteneur Textiles ?

- Vêtements propres, neufs ou usagés - Linge de maison - Chaussures - Maroquinerie - Jouets

Pas de collecte de meubles, d'articles non textiles ou de matelas

COMMENT mettre les vêtements ?

Les vêtements, linge, chaussures, jouets doivent être dans des sacs (sac poubelle ou autre), N'oubliez pas de les fermer avant de les mettre dans le conteneur.

LES DEPOTS SAUVAGES SONT INTERDITS

Il est important de déposer vos verres et linges dans les conteneurs et non à côté !

Merci de votre compréhension....

